



Enseignement à l'Initiative de l'Établissement

Classe de Seconde Professionnelle

Sensibilisation à l'Usage Citoyen des Nouvelles Technologies
de l'Information et de la Communication

Partie 3: Être responsable face aux réglementations concernant
l'utilisation des ressources numériques



Table des Matières

1. Protection des Oeuvres
2. Licences Ressources
3. Téléchargements
4. Licences Logiciels
5. Questions/Réponses
6. Résumé

Protection Des Oeuvres 1/2

Déf: En France, c'est le droit d'auteur qui protège les œuvres de l'esprit (texte, musique, photographie, schéma, programme informatique, etc.). Il se compose du droit moral et des droits patrimoniaux.

- ✓ Le **droit moral** reconnaît la paternité de l'auteur et protège l'intégrité de l'œuvre. Ce droit est perpétuel;
- ✓ Les **droits patrimoniaux** permettent à l'auteur (ou à ses héritiers) d'être rémunéré pour chaque utilisation de l'œuvre.

D'après l' [article L 111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle](#), les œuvres sont protégées du seul fait de leur création. Il n'y a aucune formalité de dépôt à réaliser.

Il est toutefois possible de déposer l'œuvre auprès d'un huissier de justice afin de créer une preuve de paternité datée en cas de litige.

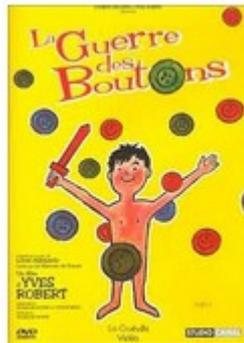
Concernant la protection des œuvres, il faut être conscient que les réglementations et les usages diffèrent d'un pays à l'autre.

Protection Des Oeuvres 2/2

- ✓ Une œuvre tombe dans le domaine public à l'expiration des droits patrimoniaux. L'œuvre peut alors être utilisée librement à condition de respecter le droit moral de l'auteur (citation et intégrité);
- ✓ D'après l'article L 123-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, les droits patrimoniaux cessent 70 ans après la mort de l'auteur;
- ✓ Dans les pays anglo-saxons, c'est le copyright qui protège les œuvres de l'esprit;
- ✓ Si on veut comparer le copyright au droit d'auteur, on pourrait dire que le copyright concerne davantage les droits patrimoniaux que le droit moral.
- ✓ En France, les mentions "Copyright", © ou "Tous droits réservés" n'ont aucune valeur juridique. Elles ont seulement un rôle informatif permettant d'identifier la personne à contacter pour demander l'autorisation d'exploitation.

Protection Des Oeuvres (Manip)

- ✓ Recherchez sur Internet quelques ouvrages tombés dans le domaine public (Après 70 ans, cherchez donc des oeuvres datant du siècle dernier par exemple).
- ✓ Par exemple, depuis dimanche 1er janvier 2012, il est tout à fait légal de copier et partager les oeuvres de Maurice Leblanc, l'auteur de la célèbre série des Arsène Lupin. Comme d'autres auteurs décédés en 1941, l'écrivain français a rejoint cette année 2012 (70 ans après leurs morts) le domaine public.



Licences Ressources 1/3

Déf: Une licence est un contrat qui régit les conditions d'utilisation et de distribution d'une œuvre.

Tout élément publié sur le web est soumis au droit d'auteur. Pour pouvoir exploiter une ressource du web, il est nécessaire de respecter la licence associée.

On distingue deux types de licence: les licences libres et les licences propriétaires:

Les **licences libres** offrent:

- ✓ la possibilité d'utiliser l'œuvre pour tous les usages;
- ✓ la possibilité d'étudier l'œuvre;
- ✓ la possibilité de redistribuer des copies de l'œuvre;
- ✓ la possibilité de modifier l'œuvre et de publier ces modifications.

Dans certains cas, cette licence peut imposer que toute copie ou œuvre dérivée soit diffusée avec la même licence. C'est ce qu'on appelle le copyleft, ou partage à l'identique des conditions initiales.

Licences Ressources 2/3

L'avantage du copyleft est que les contributions apportées par les uns et les autres profitent au plus grand nombre d'utilisateurs.

Exemples:

La Licence de documentation libre de GNU est une forme de copyleft destinée aux manuels, aux recueils de textes et autres documents. Son objectif est de garantir à tous la possibilité effective de copier et de redistribuer librement le document avec ou sans modifications, et que ce soit ou non dans un but commercial.

Les licences Creative Commons permettent de partager (reproduire, distribuer et communiquer) et modifier l'œuvre. Ces licences sont complétées par différentes options: paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification, partage à l'identique des conditions initiales..

Licences Ressources 3/3

Les **licences propriétaires** définissent les conditions d'exploitation des ressources.

Voici quelques exceptions qui permettent d'utiliser une ressource sans être contraint par les termes du contrat:

- ✓ la copie privée et la représentation dans un cercle de famille;
- ✓ les courtes citations;
- ✓ l'exploitation à des fins pédagogiques.

(article L 122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle)

Téléchargements 1/3

Déf: On appelle communément **téléchargement**, le procédé qui consiste à rapatrier un fichier situé sur un ordinateur distant vers son propre ordinateur via Internet.

Il existe deux méthodes pour mettre à disposition des fichiers en téléchargement:

- ✓ ils peuvent se trouver **sur un serveur** c'est-à-dire un ordinateur connecté à Internet centralisant les fichiers que les internautes viennent télécharger;
- ✓ ils peuvent se trouver **dans un réseau d'échange point à point** ou P2P ou *peer to peer*: les fichiers que les internautes vont télécharger se trouvent sur les ordinateurs des autres internautes.

Le fait de télécharger n'est pas illégal. Ce qui est répréhensible, c'est de télécharger des ressources non libres sans l'accord de l'auteur (et dans le cas du P2P, de le partager).

Téléchargements 2/3

Peut-on télécharger des films ou des musiques à partir d'un site web?

- ✓ Il existe de nombreux sites de vente en ligne de musique ou de films : ils permettent de télécharger légalement des films moyennant le plus souvent une contribution financière;
- ✓ Il existe d'autres sites qui proposent de télécharger gratuitement de la musique ou des films. Le téléchargement est illégal si l'on ne respecte pas les recommandations que l'on peut trouver dans leurs conditions d'utilisation, par exemple: „Notre site est un site de partage de films hébergés sur etc..; Il n'héberge aucun fichier multimédia sur ses serveurs. Afin de pouvoir télécharger un fichier, vous devez posséder l'œuvre originale correspondante (en DVD, VHS, CD, Image CD, Bobine ...).“

Téléchargements 3/3

Peut-on télécharger des films ou des musiques à partir d'un réseau d'échange P2P?

- ✓ S'il s'agit de ressources libres (domaine public ou diffusées avec l'accord de l'auteur), il n'y a aucun problème.
- ✓ Dans le cas contraire, c'est illégal (loi Hapodi).

La Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des Droits sur Internet (Hadopi) est une autorité publique indépendante créée par la loi «Création et Internet». Elle est chargée de veiller à la prévention et, éventuellement, à la sanction du piratage des œuvres. Elle a pour but de lutter contre le téléchargement illégal de musique ou de films via les réseaux P2P.

Cette loi propose une réponse graduée en cas de constatation de téléchargements illégaux via un réseau d'échange P2P: envoi d'un courriel, puis envoi d'une lettre recommandée et enfin suspension ou résiliation de l'abonnement à Internet.

Téléchargements (Manip)

Recherchez sur Internet des sites mettant à disposition des fichiers

- ✓ Sur des serveurs;
- ✓ Via des réseaux P2P.

Puis recherchez des sites permettant le téléchargement de fichiers

- ✓ Gratuits et illégaux;
- ✓ Payants et légaux.



Licences Logiciels 1/3

Un **logiciel** est un ensemble de fichiers permettant d'exécuter un programme informatique.

La notion de licence libre, décrite précédemment pour les ressources numériques, est apparue quand des informaticiens ont décidé de mettre à disposition le code source de leurs programmes informatiques afin que tout le monde puisse les utiliser, les améliorer et les redistribuer.

Un **logiciel libre** est un logiciel pour lequel on dispose de 4 libertés fondamentales:

- ✓ on est libre de l'utiliser;
- ✓ on est libre d'étudier son code source et de l'adapter à ses besoins;
- ✓ on est libre de le redistribuer;
- ✓ on est libre de le modifier et de le diffuser.

Licences Logiciels 2/3

- ✓ Un **logiciel libre** est souvent gratuit mais ce n'est pas une obligation. Il peut aussi être associé à des services payants;
- ✓ Comme les codes sources sont publiés, de nombreuses personnes les étudient, les améliorent et les remettent à disposition de la communauté. Une véritable communauté du logiciel libre est aujourd'hui en place!
- ✓ Un **logiciel propriétaire** est un logiciel non libre. En général, il est diffusé sans son code source et son contrat de licence limite ses droits d'utilisation (nombre limité d'utilisateurs simultanés, reproduction interdite, ...).

Licences Logiciels 3/3

- ✓ Un **gratuiciel** ou *freeware* est un logiciel mis gratuitement à disposition. Il peut être libre ou propriétaire;
- ✓ Un **partagiciel** ou *shareware* est un logiciel propriétaire qui peut être utilisé gratuitement, en version complète ou partielle (version de démonstration), pendant une durée déterminée. Après cette période de gratuité, l'utilisateur doit payer une contribution s'il veut continuer à l'utiliser;
- ✓ Un **donationware** ou **donateware** est un freeware dont la rétribution est laissée à l'appréciation de l'utilisateur. L'utilisateur peut ainsi choisir s'il rétribue ou non l'auteur du programme et si oui, la somme qu'il lui envoie.

Questions 1/2

- ✓ *En France, de quoi se compose le droit d'auteur?*
 - *Du droit moral.*
 - *Du copyright.*
 - *Des droits patrimoniaux.*
 - *Du droit de la presse.*

- ✓ *Un ami a acheté une musique en ligne. Qu'a-t-il le droit de faire ?*
 - *En faire une copie pour écouter sur son baladeur.*
 - *L'envoyer gratuitement à un ami.*
 - *La placer sur son site en limitant l'accès aux amis seulement.*
 - *La vendre à un membre de sa famille.*
 - *La placer sur son site en accès public.*

Questions 2/2

- ✓ *Quelles affirmations sont toujours vraies concernant le logiciel libre?*
 - *Il est gratuit.*
 - *Il est possible de l'utiliser, de le modifier et de le distribuer librement.*
 - *Il est possible d'avoir accès au programme source pour l'adapter à ses besoins.*
 - *Il appartient au domaine public..*

Réponses 1/2

- ✓ *En France, de quoi se compose le droit d'auteur?*
 - *Du droit moral.*
 - *Du copyright.*
 - *Des droits patrimoniaux.*
 - *Du droit de la presse.*

- ✓ *Un ami a acheté une musique en ligne. Qu'a-t-il le droit de faire ?*
 - *En faire une copie pour écouter sur son baladeur.*
 - *L'envoyer gratuitement à un ami.*
 - *La placer sur son site en limitant l'accès aux amis seulement.*
 - *La vendre à un membre de sa famille.*
 - *La placer sur son site en accès public.*

Réponses 2/2

- ✓ *Quelles affirmations sont toujours vraies concernant le logiciel libre?*
 - *Il est gratuit.*
 - *Il est possible de l'utiliser, de le modifier et de le distribuer librement.*
 - *Il est possible d'avoir accès au programme source pour l'adapter à ses besoins.*
 - *Il appartient au domaine public..*

Résumé (Manip)

- ✓ *Les ressources de Wikipédia*

Trouvez la licence associée au texte de l'encyclopédie Wikipédia.

Sélectionnez une image et trouvez sa ou ses licences d'exploitation.

Consultez l'historique de l'image. En existe-t-il plusieurs versions?

- ✓ *Les logiciels de votre ordinateur*

Connaissez-vous les licences des logiciels les plus courants?

Word? Excel? Winzip? OpenOffice Writer? Adobe Reader? Internet Explorer? ...